

- RAPPORT D'ETUDE -

2025 N° 11/18

Dévalaison des anguilles sur les fleuves côtiers méditerranéens

Étude de la disponibilité en anguilles argentées sur le bassin de l'Aude en vue d'une étude acoustique *in situ*.

BOCCHINO J., RIVOALLAN D., CAMPTON P. • Avril 2026



Photo de couverture
(© MRM)

Référence à citer

BOCCHINO J., RIVOALLAN D., CAMPTON P., 2025. Dévalaison des anguilles sur les fleuves côtiers méditerranéens : Étude de la disponibilité en anguilles argentées sur le bassin de l'Aude en vue d'une étude acoustique *in situ*, 11p.

1 Contexte

L'un des objectifs du PLAGEPOMI est d'améliorer les connaissances sur le comportement de dévalaison de l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*) dans les fleuves côtiers méditerranéens. Des études menées sur l'Aude par l'ONEMA ont en effet mis en évidence un manque de données concernant cette migration dans le contexte hydrologique méditerranéen, caractérisé par des épisodes cévenols parfois violents.

Dans cette perspective, une étude utilisant la technologie RfID, réalisée sur le petit fleuve côtier de la Cagne, a montré que la dévalaison est **enclenchée majoritairement lors des hausses de débit d'automne**. Ces comportements migratoires sont globalement similaires à ceux observés dans d'autres cours d'eau en France. Toutefois, sur la Cagne, il a également été observé que les anguilles ont tendance à réaliser davantage de pauses dans leur migration lorsque les débits diminuent rapidement, comme cela peut se produire lors de crues éclair.

De plus, **la transposabilité de ces résultats à des fleuves méditerranéens de plus grande taille reste incertaine**. C'est en ce sens qu'une étude parallèle a été engagée afin de mieux comprendre la dynamique de dévalaison dans les grands fleuves côtiers méditerranéens. Outre la compréhension de la dynamique de dévalaison, l'objectif est d'identifier des pistes de gestion intégrant la problématique liée aux ouvrages hydroélectriques sur lesquels un risque de mortalité existe. Il est donc essentiel de mieux comprendre les mécanismes comportementaux et environnementaux qui conditionnent les dévalaisons sur ces territoires.

Pour ce faire, le Var avait été pressenti pour **mettre en place une expérimentation par télémétrie acoustique** via le marquage d'anguilles argentées. Ce fleuve côtier présente un enjeu hydroélectrique fort, même si depuis quelques années des microcentrales ont été démantelées. Cependant, en raison de contraintes techniques et de difficultés à capturer suffisamment d'anguilles argentées, il a finalement été décidé de ne pas mener cette étude sur ce cours d'eau.

Il est effectivement important de rappeler que la capture d'anguilles argentées constitue souvent une limite majeure dans les études par télémétrie, en particulier dans les grands systèmes fluviaux. En effet, les batteries des émetteurs acoustiques ayant une durée de vie limitée, seuls des individus susceptibles d'entamer leur dévalaison au cours de la même saison que celle du marquage (stade argenté ou pré-argenté) peuvent être marqués.

Faute de pouvoir initier une étude de télémétrie sur le Var, les échanges menés par MRM auprès des différents partenaires entre 2022 et 2024, ont permis de cibler **l'Argens** comme potentiel site d'étude. Ainsi, il a été décidé de réaliser 2 pêches prospectives pour attester de la présence suffisante ou non d'anguilles argentées sur ce fleuve.

A la suite des 2 campagnes de pêche électrique sur **l'Argens, le nombre d'individus argentés capturés a été jugé trop faible pour continuer à envisager ce fleuve comme site d'étude potentiel pour une étude télémétrie**.

En 2025, il a été décidé d'appliquer une approche similaire sur le bassin de l'Aude. Ce territoire est intéressant puisqu'il constitue le plus grand fleuve côtier méditerranéen à l'ouest du Rhône, et ses conditions environnementales atypiques peuvent changer les comportements de dévalaison.

Toutefois, même si ce bassin est intéressant, il est indispensable de vérifier la capturabilité des anguilles argentées. Des pêches électriques spécifiques ont donc été réalisées en 2025. **Les résultats de cette campagne de pêche sont présentés dans ce rapport et aideront à MRM de se positionner ou non sur la mise en place d'une étude acoustique sur l'Aude**.

2 Méthode

2.1 Le bassin versant de l'Aude

L'Aude, fleuve côtier d'Occitanie, prend sa source dans les Pyrénées-Orientales et coule sur 223 km pour rejoindre la mer Méditerranée au grau de Vendres. Son bassin versant a une superficie de 5 200 km² pour un module à 33,1 m³/s (*Hydroportail : Moussan*). Le cours inférieur de l'Aude présente un régime hydrologique pluvio-nival de type méridional. Ainsi, les étiages estivaux sont marqués (QMNA5 à Moussan = 1,65 m³/s) et les crues sont brèves et violentes (QIX = 1 000 m³/s)¹.

La majorité du linéaire de l'Aude est en Zone d'Action Prioritaire (ZAP) Anguille jusqu'à la commune de Belvianes. Certains de ces affluents principaux sont aussi en ZAP comme l'Orbieu ou une partie de la Fresquel, tandis que d'autres sont en Zone d'Action Long Terme (ZALT) comme la Cesse, l'Ognon ou l'Orbiel (*Figure 1*).

De nombreux ouvrages entravent la colonisation de l'anguille sur le cours principal de l'Aude. Historiquement, des passes à poissons ont été installées sur la plupart des obstacles à l'écoulement. Cependant, certaines d'entre elles présentaient une efficacité limitée pour faciliter le franchissement des anguillettes (individus de moins de 300 mm).

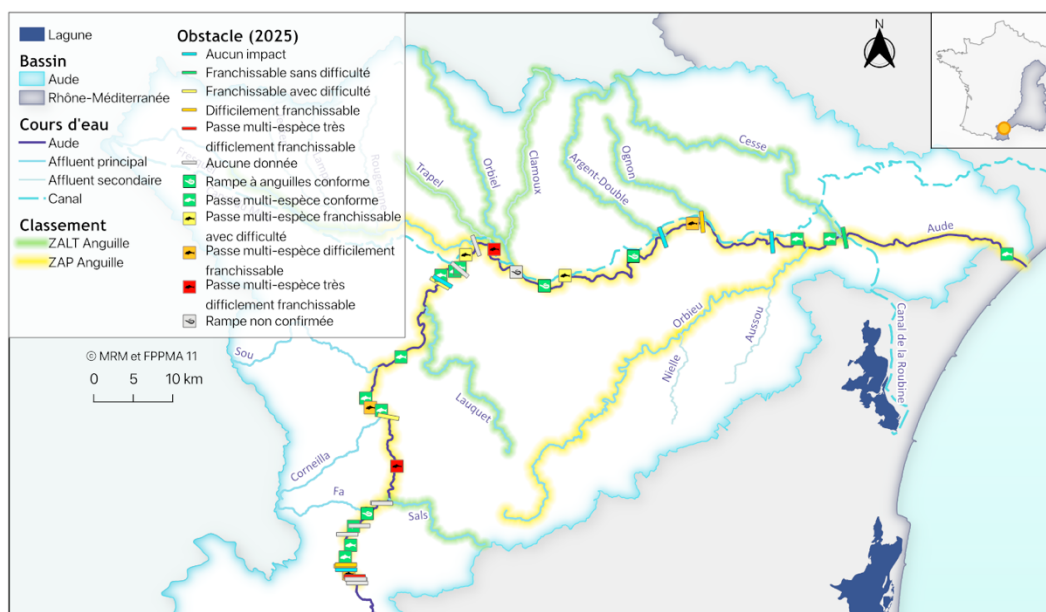


Figure 1 : Présentation du bassin de l'Aude et de ses obstacles à l'écoulement

Au cours des dernières années, des travaux de restauration de la continuité écologique ont été engagés afin de mettre en conformité certains dispositifs de franchissement pour l'anguille. Malgré ces avancées, certains obstacles demeurent encore bloquants en 2025, bien que plusieurs d'entre eux font l'objet de projets de restauration, comme le seuil de Villedubert (13^{ème} obstacle).

2.1 Pêche spécifique anguille argentée

a) Principe des pêches anguilles argentées

Le principe des pêches électriques anguilles argentées consiste à sélectionner des tronçons favorables à la présence d'individus de plus de 300 mm. Il est indispensable que les stations soient situées suffisamment à l'amont du bassin de l'Aude afin d'englober la plupart des ouvrages pouvant impacter les dévalaisons. De plus, les stations doivent être pêchable à pied et avec des accès faciles.

Sur chaque tronçon sélectionné, **1 seul passage est effectué. Un effort plus important est porté sur les habitats les plus susceptibles d'abriter des anguilles adultes** comme les sous-berges, les enrochements et les profonds (*Figure 2*). Seules les anguilles potentiellement argentées et de grande taille sont ciblées. Les anguilles jaunes de petite taille et les autres espèces sont alors immédiatement relâchées.

Afin de maximiser les chances de captures d'anguilles argentées, le mois de septembre est ciblé. Cette période est la plus propice pour trouver des individus argentés et permet d'éviter les premières hausses des débits d'automne durant lesquelles des individus initient leur dévalaison.



Figure 2 : Opérations de pêche électrique conduites sur un affluent de l'Argens et biométrie des anguilles

Pour vérifier le stade de chaque anguille, les individus capturés sont anesthésiés, puis une série de mesures biométriques est effectuée : taille (mm), poids (g), taille de la nageoire pectorale (mm), diamètre horizontal et vertical de l'œil (mm). Ces données permettent ensuite d'en déduire le stade de développement des anguilles (*Figure 3*) :

- **FI** : Individu immature et aucune distinction mâle ou femelle
- **FII et FIII** : Femelle immature ou en transition
- **FIV et FV** : Femelle pré-dévalante ou dévalante
- **MD** : Mâle dévalant

Les anguilles mesurées sont ensuite placées dans un vivier de réveil, puis relâchées dès qu'elles ont retrouvé un comportement de nage normal.



Figure 3 : Anguille présentant des signes caractéristiques de l'argenture (FV : peau assombrie, yeux hypertrophiés) ou anguille en cours de transition d'argenture (FIII)

b) Connaissance des anguilles sur le bassin

Afin d'identifier au mieux les stations de pêche potentielles, une analyse des données de pêche provenant de la FDPPMA11 et de l'OFB a été faite. Cela permet d'apprécier la capturabilité des anguilles sur divers secteurs du bassin de l'Aude. Même si les données sont issues de différents types de pêche (complète ou par point), elles permettent d'apporter une aide à la décision pour le choix du secteur de pêche.

Sur le bassin de l'Aude, les différentes données de pêche nous permettent d'identifier les secteurs sur lesquelles on observe le plus d'anguilles de plus de 300mm. Finalement, les abondances en anguilles sont similaires entre l'aval de l'Aude et le secteur aval de Carcassonne (Trèbes et Orbiel).

Aux vues de ces informations, le choix a été fait de cibler le secteur proche de Carcassonne. En effet, cette partie de l'Aude est intéressante car elle est suffisamment à l'amont pour englober plusieurs ouvrages freinant potentiellement la dévalaison des anguilles. De plus, la distance à la mer d'environ 80 km pourrait permettre d'étudier les dévalaisons en contexte méditerranéen sur un plus long linéaire que sur la Cagne.

Ainsi, même si les données de pêche ne sont pas forcément représentatives (pêche par point, toutes espèces,...), elles montrent une bonne potentialité de capture, tout en s'assurant de récolter des données dévalaisons intéressantes.

En intégrant toutes les contraintes des pêches anguilles argentées et le secteur privilégié autour de Carcassonne, il a été décidé de sélectionner les stations suivantes (Figure 4) :

- L'Aude à l'amont de la ville de Trèbes (a)
- L'Aude à l'amont du Pont Vieux
- L'Orbiel à l'aval du barrage de VNF (b)
- La Fresquel entre Villemoustou et le Pont Romain (c)



Figure 4 : Les stations de pêche anguille argentée sur l'Aude

3 Résultat des pêches

3.1 Opération terrain et conditions hydrologiques

La campagne de pêche anguille argentée sur le bassin de l'Aude ont été organisées le 18 et 19 septembre 2025 avec la FDPPMA11. Chaque station sélectionnée a pu être prospectée et les conditions hydrologiques sur l'Aude à Carcassonne ont été favorables pour une bonne efficacité de pêche (Figure 5). De plus, les débits de l'été et de début automne 2025 étaient plus faibles que les normales de saison.

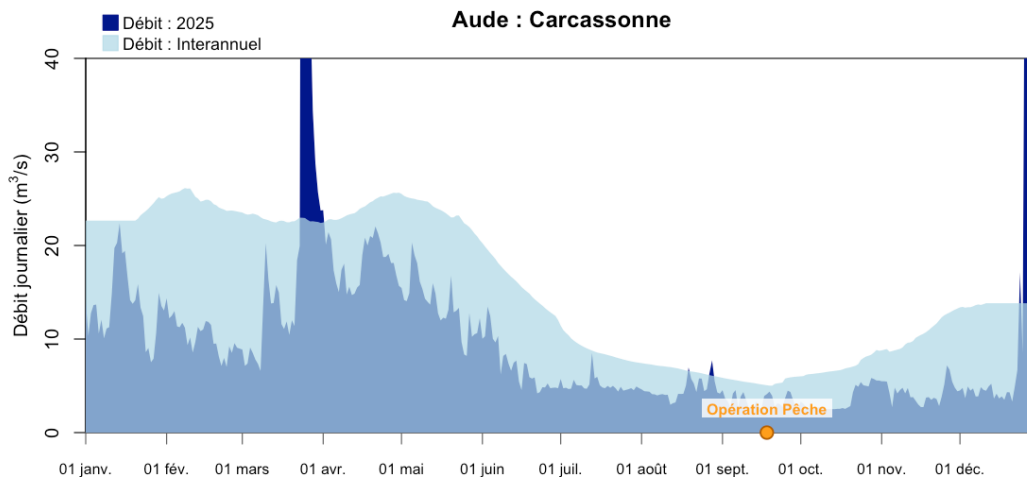


Figure 5 : Donnée hydrologique entre janvier et décembre 2025 comparé à la moyenne interannuelle

Toutefois, on notera que sur cette période, de nombreuses variations hydrologiques ont été enregistrées, avec parfois plusieurs hausses des débits pour une même journée. Par exemple, le 19 septembre, une amplitude maximale des débits entre 3 et 8 m³/s est enregistrée (Figure 6).

Ces variations, que l'on peut également observer sur l'aval du bassin, sont liées à la gestion complexe de l'eau sur le bassin de l'Aude, avec des éclusages liés à la restitution de l'eau pour l'irrigation, à la production hydro-électrique, au transport fluvial, ...

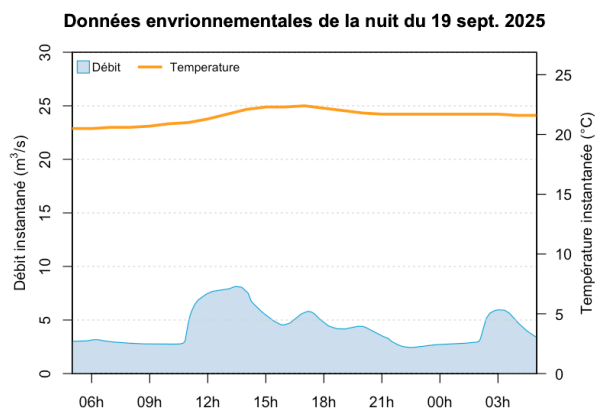


Figure 6 : Donnée hydrologique du 19 septembre à Carcassonne (Hydroportail) et température de l'Aude à Moussan (FDPPMA11)

3.2 Effectif des anguilles

Lors des pêches d'anguilles argentées, un linéaire total de 1,35 km a été prospecté en 9 h. 9 anguilles de plus de 300 mm ont été capturées, dont 4 présentaient des signes d'argenture aux stades FIII à FV (Figure 7).

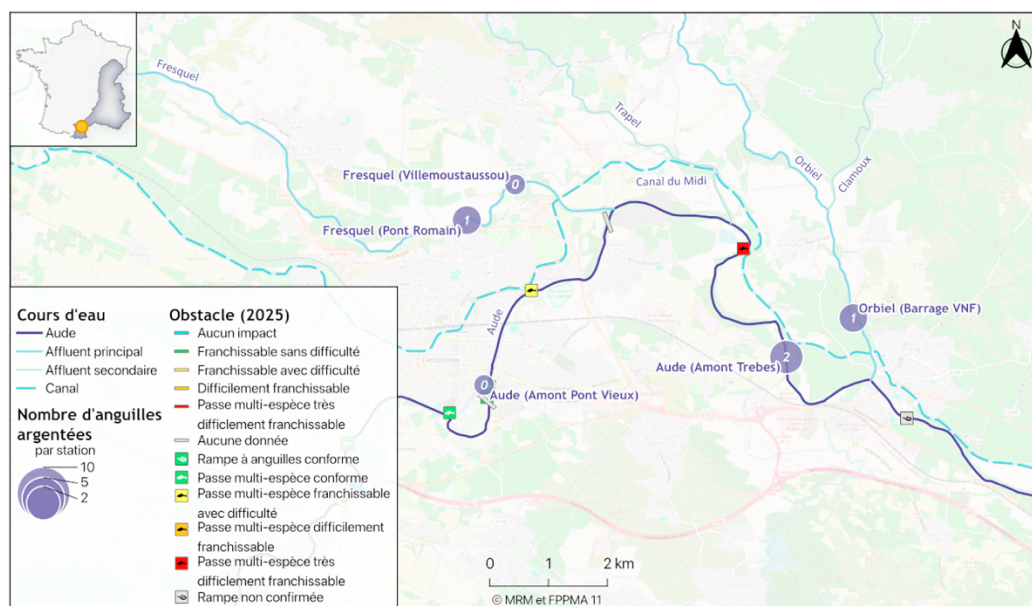


Figure 7 : Résultats des pêches anguilles argentées 2025 sur l'Aude

On notera par ailleurs que parmi les individus argentés ou pré-argentés, l'un présentait de nombreux hématomes et autres pathologies. Ainsi, si un marquage avait été prévu, cet individu n'aurait pas pu être marqué (Figure 8).



Figure 8 : Anguille argentée sur l'Aude avec de nombreuses pathologie

Ainsi, même si les densités d'anguilles enregistrées dans le secteur de Carcassonne étaient plutôt faibles par le passé, un effectif plus important était espéré. En effet, pour rappel, les pêches réalisées en 2025 dans le cadre de cette étude étaient complètes et elles ciblaient les habitats favorables aux individus de grande taille.

Par ailleurs, les conditions de pêche étaient globalement favorables, et aucune crue automnale significative n'avait eu lieu auparavant. Le stock d'anguilles argentées était donc probablement à son maximum au moment des opérations.

Par conséquent, à l'issue de cette première campagne de pêche électrique, les effectifs observés sont trop faibles pour envisager la mise en place d'une étude par télémétrie acoustique. Une deuxième session de pêche est prévue en 2026 afin de confirmer ou infirmer ces résultats. Initialement prévu sur les mêmes sites de pêche, les résultats décevants de 2025 nous amènent à réfléchir sur une évolution du secteur étudié pour l'année 2026.

3.3 Le suivi colonisation effectuée par la FDPPMA11

Afin de mieux contextualiser les résultats 2025, il apparaît intéressant de prendre en compte la globalité des données pêches du bassin de l'Aude. En ce sens, MRM s'est intéressée aux différentes données de la FDPPMA11 et notamment celles du suivi de la colonisation du bassin de l'Aude par l'anguille que réalise la fédération de pêche depuis plusieurs années. Ces données viennent alors en complément des stations RCS de l'OFB. L'objectif de ces analyses est de mieux comprendre les mécanismes de colonisation afin d'identifier pourquoi aussi peu d'individus ont été capturés lors de pêches anguilles argentées.

Ce suivi montre en premier lieu que quelques individus de moins de 150 mm ont déjà été observés sur l'Orbiel. Ainsi, des anguillettes âgées de 1 à 2 ans peuvent arriver sur le secteur de Carcassonne, même si les nombreux obstacles de l'Aude ont un fort effet de sélection sur les populations d'anguilles. Le nombre d'individus de cette taille reste cependant limité.

Par ailleurs, depuis au moins 2019, les pêches par point montrent que les densités d'anguilles de plus de 300 mm semblent diminuer progressivement sur l'Aude pour chaque station à l'amont du seuil de la chaussée de Homps-Tourouzelle (*Figure 9*).

Enfin, il est important de rappeler que l'Aude a connu 3 ans de fortes sécheresses entre 2021 et 2024. Certains seuils ont pu devenir plus difficilement franchissables à cause des hauteurs trop réduites et les habitats se sont grandement dégradés. Le recrutement de nouvelles anguilles a donc pu être moins efficace ces dernières années.

Finalement, aux vues de ces différents éléments, il est probable que les densités d'anguilles aient baissé ces dernières années sur le secteur de Carcassonne. Cela expliquera alors le peu de captures réalisé en 2025.

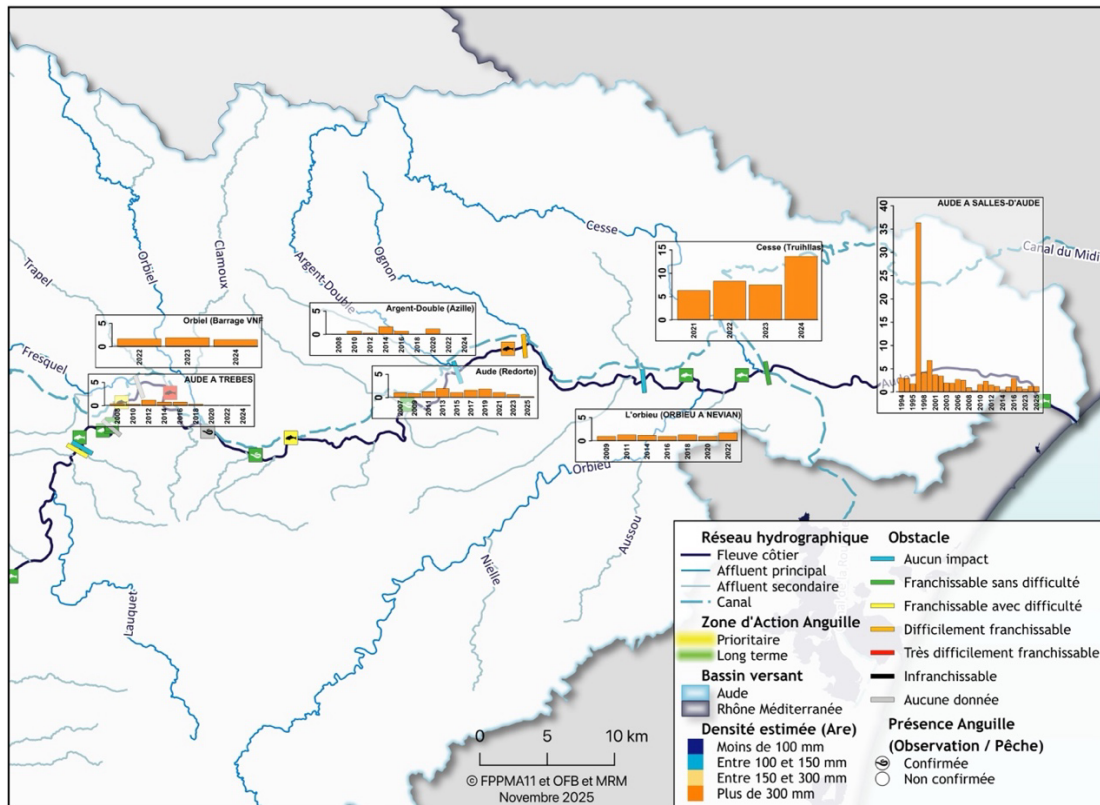


Figure 9 : Colonisation des anguilles de plus de 300 mm sur l'Aude

4 Faisabilité de l'étude dévalaison par marquage acoustique sur l'Aude

4.1 Repenser le protocole pêche électrique

Comme dit au préalable, les résultats des pêches anguilles argentées sur l'Aude en 2025 ne sont pas ceux espérés. Toutefois, afin de confirmer ou non la possibilité de mise en place d'une étude de télémétrie, MRM prévoit de refaire des pêches en 2026.

Aussi, pour maximiser les chances de capture d'individus argentés, il est possible de réaliser le même protocole de pêche sur des stations plus à l'aval, même si moins d'obstacles à l'écoulement seront englobés.

Le linéaire entre le seuil du moulin de Ferrioles et le seuil de la chaussée de Homps-Tourouzelles constitue alors une zone intéressante pour un suivi dévalaison sur l'Aude. Sur ce secteur, plusieurs affluents peuvent être prospectés à pied comme l'Orbiel, l'Aussou, la Journe ... Certains secteurs sur l'Aude pourraient aussi être envisagés mais il faut au préalable vérifier si la station est prospectable à pied, afin d'éviter de complexifier le protocole via l'utilisation d'un bateau.

La Cesse pourrait également être un bon candidat pour être prospecté en 2026, car les densités d'anguilles y sont importantes. Toutefois, cela réduirait grandement l'intérêt d'une étude dévalaison car cet affluent est à seulement une trentaine de kilomètres de la mer et seul le barrage anti-sel et le seuil de Moussoulens seraient englobés.

Finalement, pour 2026, le nouveau protocole doit être affiné avec la fédération de pêche de l'Aude en prenant en compte les pistes évoqués. L'objectif reste de maximiser les chances de capture d'anguilles argentées tout en conservant un intérêt pour une étude dévalaison grand côtier.

4.2 Vers une modélisation des comportements de dévalaison

a) 2 x le module et SilvRpeak

D'autres options peuvent être envisagées pour répondre aux objectifs du PLAGEPOMI, comme l'utilisation de modèles pour prédire les dévalaisons en fonction des paramètres environnementaux.

En effet, les résultats du suivi RFID sur la Cagne montrent une forte similarité des comportements des anguilles lors de la dévalaison entre les cours d'eau méditerranéens et des autres cours d'eau en France voire d'Europe. Les premières hausses de débit à l'automne sont les événements clefs pour enclencher les migrations.

Par conséquent, tout en restant vigilant, il semble pertinent de développer des modèles prédisant les dévalaisons en fonction notamment des débits et d'utiliser ces outils sur des bassins qui ont des contextes géographiques, hydrologiques et climatiques différents.

Dans cette optique, depuis 2019, MRM cherche à développer une méthode pour identifier les pics de débit susceptibles d'engendrer une dévalaison. Un seuil de débit avait été identifié pour définir quelles hausses de débit étaient attractifs pour les anguilles. Ce seuil correspondait à 2 fois le module du cours d'eau. Toutefois, cette méthode sous-estime l'attractivité des variations hydrologiques faibles, notamment lors d'une année particulièrement sèche en début de saison.

En conséquence, il serait pertinent d'affiner cette méthode en définissant une nouvelle valeur seuil.

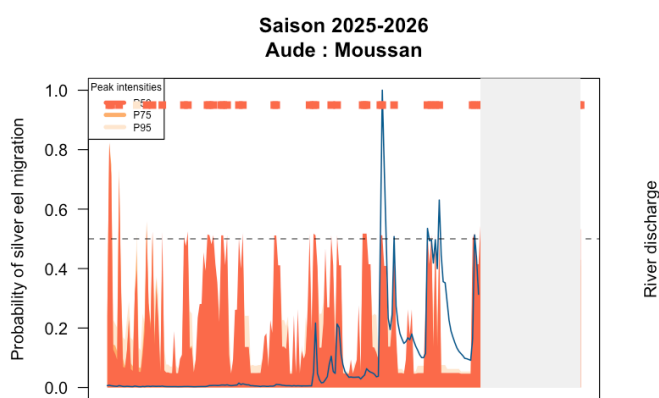


Figure 10 : Prédiction du modèle SilvRpeak pour la dévalaison des anguilles

La Figure 10 montre bien ce phénomène puisque plusieurs légères variations hydrologiques ont eu lieu en septembre et elles sont toutes corrélées à une forte probabilité de dévalaison. En réalité, ces variations n'ont probablement pas été suffisantes pour enclencher la dévalaison des anguilles argentées.

Un autre modèle a été développé par le MNHN et EDF : SilvRpeak². A l'opposé de la méthode 2 x le module, il ne fixe pas de seuil pour prédire une dévalaison, puisqu'il s'intéresse plutôt à la variation des débits entre les différents jours.

L'application de cet outil sur la Cagne a montré une bonne concordance entre les dévalaisons observées par l'étude RFID et les prédictions du modèle. Cependant, toujours sur la Cagne, SilvRpeak a tendance à surestimer la probabilité de migration lors de hausses de débits infimes

² Teichert N., Tétard S., Trancart T., De Oliveira E., Acou A., Carpentier A., Bourillon B., Feunteun E., 2020. Towards transferability in fish migration models: A generic operational tool for predicting silver eel migration in rivers, Science of The Total Environment, Vol. 739: 140069.

b) Combiner la force de ces 2 modèles

Finalement, les modèles de prédiction **SilvRpeak** et **2 x le module** ne sont pas encore totalement opérationnels, bien qu'ils soient complémentaires. Néanmoins, il apparaît que les comportements de dévalaison des anguilles argentées sont similaires entre les populations méditerranéennes et celles provenant d'autres bassins en France ou en Europe. Les différentes études menées sur la dévalaison en rivière montrent en effet que les périodes clés coïncident avec les premières augmentations de débit à l'automne.

Ainsi, ce travail de prédiction des dévalaisons et les résultats obtenus sur la Cagne nous permettent de mettre en évidence les facteurs explicatifs majeurs de la dévalaison des anguilles (débit minimal et maximal d'attractivité, attractivité en fonction de la période de l'année, estimation de la proportion d'anguilles dévalantes, ...).

Aussi, une méthodologie prenant en compte ces différents facteurs est en cours de développement. L'objectif est alors de développer un indice de dévalaison permettant d'estimer par cours d'eau et par saison, la favorabilité des conditions hydrologiques pour la dévalaison des anguilles. De premiers éléments seront présentés en ce sens dans le rapport d'étude de la prochaine campagne d'étude.

Il sera toutefois nécessaire de prendre en compte les spécificités du bassin de l'Aude. En effet, le modèle « 2* le module » a été mise en place sur un territoire de petite envergure à savoir la Cagne. La transposition des résultats de la Cagne à de plus grands fleuves côtiers comme l'Aude est alors à considérer avec précaution. Par ailleurs, il est important de rappeler que des éclusages provoquent de brusques variations de débits sur l'Aude. Ces événements, même temporaires, peuvent enclencher hypothétiquement une dévalaison. Par conséquent, il pourrait être intéressant de prendre en compte en complément l'impact possible des éclusages sur les dévalaisons.

Conclusion

En 2025, il a été décidé de prospecter l'Aude au niveau de Carcassonne (80 km à la mer), afin de capturer des anguilles argentées. L'objectif de ces pêches était de mesurer la disponibilité d'anguilles qui pourraient rapidement dévaler sur un fleuve côtier de grande envergure. Cette donnée est nécessaire pour que MRM puisse se projeter dans la réalisation d'une future étude dévalaison par télémétrie acoustique sur un grand fleuve méditerranéen.

En effet, la disponibilité en anguilles argentées est souvent un frein majeur dans les études télémétriques, d'autant plus dans les grands milieux. Il est par ailleurs important de rappeler que seuls les individus argentés (FV et MD) peuvent être marqués. Les batteries des tags acoustiques ont une durée de vie limitée, ce qui nécessite d'avoir des individus qui dévalent potentiellement durant la même saison que le marquage.

La première campagne de prospection sur l'Aude en septembre 2025 n'a pas permis d'atteindre les résultats attendus. Seuls 4 individus argentés ou pré-argentés ont été capturés sur 2 jours de pêche.

Ce constat n'est pas rédhibitoire puisqu'il est toujours possible de prospecter entre le moulin de Ferrioles et le seuil de la chaussée de Tourouzelle. Ce secteur est situé suffisamment en amont pour englober plusieurs obstacles bloquant potentiellement les dévalaisons. En ce sens, **pour 2026, de nouveaux sites devraient être prospectés plus en aval de l'Aude pour espérer capturer des densités d'anguilles plus importantes, tout en gardant une étude dévalaison intéressante.**

Par ailleurs, **il reste pertinent d'envisager l'utilisation de modèles pour prédire les dévalaisons en fonction des conditions hydrologiques.** Il semble effectivement intéressant d'utiliser ce genre d'outil puisque le suivi RFID sur la Cagne montre une forte similarité dans les comportements migratoires par rapports aux autres cours d'eau en France.

La méthode *2x le module* et le modèle Silvrpeak développé, par EDF et le MNHN, sont des outils qu'il faudra encore développer avant d'obtenir des prédictions cohérentes à la réalité mais ils présentent déjà des résultats encourageants et complémentaires.

Remerciements

L'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée (MRM) tient à remercier vivement tous ceux qui, par leur collaboration technique ou financière, ont contribué spécifiquement à la réalisation de cette étude.

PARTENAIRES FINANCIERS

- Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse
- Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Département des Alpes-Maritimes et SMIAGE
- Département des Bouches-du-Rhône
- Fédération Nationale pour la Pêche en France
- Électricité de France

MEMBRES MRM

- Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) de l'Ain, des Alpes de Haute Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, de l'Ardèche, de l'Aude, des Bouches-du-Rhône, de la Corse, de la Drôme, du Gard, de l'Hérault, de l'Isère, de la Loire, des Pyrénées-Orientales, du Rhône, de la Savoie, de Haute-Savoie, de Haute-Saône, de la Saône et Loire, du Var et du Vaucluse
- Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique PACA (ARFPPMA PACA)
- Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA)
- EPTB Gardons

PARTENAIRES TECHNIQUES

- Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) du Var
- EDF R&D et Unité production Rhône Méditerranée

Financiers

L'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée ne pourrait agir sans l'engagement durable de ses partenaires financiers



Cofinancé par l'Union européenne



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES



Membres de l'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée

Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique :

- Ain
- Alpes de Haute-Provence
- Hautes-Alpes
- Alpes-Maritimes
- Ardèche
- Aude
- Bouches-du-Rhône
- Corse
- Drôme
- Gard
- Hérault
- Isère
- Jura
- Loire
- Pyrénées-Orientales
- Rhône
- Haute-Saône
- Saône et Loire
- Savoie
- Haute-Savoie
- Var
- Vaucluse

Association Régionale des Fédérations de Pêche de PACA (ARFPPMA PACA)

Association Régionale des Fédérations de Pêche Auvergne Rhône-Alpes (ARPARA).

EPTB Gardons

ASSOCIATION MIGRATEURS RHÔNE-MÉDITERRANÉE

ZI Nord, rue André Chamson, 13200 Arles
contact@migrateursrhonemediterranee.org
Tél. : 04 90 93 39 32
www.migrateursrhonemediterranee.org

